



Procès-verbal

Rencontre du CA de la SQRP

10 juillet 2020

Heure: 9h00 (rencontre virtuelle)

Membres présents

Mesdames : Caroline Blais, Isabelle Charbonneau, Jacinthe Douesnard et Julie Bouchard

Messieurs : Marc Aubrey, François Courcy et Mathieu Roy

1. Adoption de l'ordre du jour

Madame Jacinthe Dousenard souhaite la bienvenue aux nouveaux membres du CA (Mesdames Julie Bouchard et Jacinthe Dion) et félicite également d'anciens membres du CA pour leur nomination dans de nouvelles fonctions (Madame Caroline Blais et Monsieur Mathieu Roy).

Madame Julie Bouchard propose l'adoption de l'ordre du jour. Cette proposition est dûment appuyée par Madame Isabelle Charbonneau. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

2. Adoption du procès-verbal de la réunion du CA du 24 mars 2020

Monsieur François Courcy propose l'adoption du procès-verbal. Cette proposition est dûment appuyée par Madame Caroline Blais. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

3. Retour sur l'AGA du 29 juin 2020 (par François Courcy)

La réunion, qui s'est tenue sous forme virtuelle a réuni 30 personnes faisant en sorte que le quorum de 54 membres n'était pas atteint. La tenue d'un registre, prévu à l'article 16 des statuts et règlements fait en sorte que les personnes

signant le registre sont réputées comme étant présentes à l'AGA et ainsi rendre valides les décisions prises lors de l'AGA. Le registre était ouvert jusqu'au 9 juillet à 16h00 et 26 personnes l'ont signé, amenant le nombre de personnes réputées avoir assisté à l'AGA à 56, soit un nombre plus élevé que le minimum requis afin d'obtenir le quorum. Les décisions prises lors de l'AGA ainsi que les nominations sont donc réputées valides. Quelques commentaires ont été émis suite à l'AGA et globalement, les membres sont satisfaits des mesures transitoires prises pour que l'AGA ait lieu.

4. Éléments administratifs de la SQRP

a) Mise à jour site web et page Facebook

Madame Jacinthe Douesnard indique qu'elle a entrepris les démarches afin de mettre le site web à jour (coordonnées des membres du CA, prochain congrès). Actuellement, la seule page facebook existante est celle liée au congrès, mais il est possible qu'une autre page soit créée pour la SQRP.

b) Changement de signataires au compte bancaire

Compte tenu des changements survenus au sein du CA, il est proposé de retirer les accès bancaires à Monsieur François Courcy et de les accorder à Madame Jacinthe Douesnard. Les chèques devront donc être signés par Monsieur Marc Aubrey et Madame Jacinthe Douesnard. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

c) Postes au sein du CA

i. Représentante des étudiants : élection à officialiser

Deux personnes ont soumis leur candidature pour ce poste, soit Madame Catherine Cimon-Paquet et Madame Marie-Pierre Plouffe-Demers.

Madame Marie-Pierre Plouffe-Demers est élue à la majorité.

ii. Conseiller scientifique : suivi nomination

Considérant:

- Les deux appels à la mise en nomination, dûment effectués selon les délais prescrits dans les Règlements de la SQRP en vue de l'AGA du 29 juin 2020;
- L'absence de candidature pour le poste de conseiller scientifique, suite aux deux appels à la mise en nomination;
- Le poste de conseiller scientifique présentement vacant;
- L'importance des responsabilités liées à ce poste pour le bon déroulement des travaux menés au sein du conseil d'administration de la SQRP;
- L'intérêt manifesté par madame Isabelle Soulières le 7 juillet 2020, par courriel à la présidente de la SQRP, d'occuper ce poste de conseiller scientifique;
- L'excellence du dossier soumis par la candidate
- L'article 44 des Règlements de la SQRP permettant au CA d'élire ou de nommer une personne qualifiée pour combler un poste vacant.

Sur PROPOSITION de Madame Jacinthe Douesnard, APPUYÉE par Monsieur Marc Aubrey, il est RÉSOLU à l'unanimité

Que : Le conseil d'administration de la SQRP procède à la nomination de Mme Isabelle Soulières, pour une période de 9 mois ou jusqu'à la prochaine période d'élection annuelle des membres du conseil d'administration.

5. Congrès 2021

a) Réflexion à propos des différentes options

Étant donné l'incertitude très élevée liée à l'organisation, au mois de mars 2021, d'un congrès en «présentiel» en contexte de pandémie, jumelé au fait que des efforts substantiels doivent être fournis pour organiser un tel congrès, il est préférable de ne pas opter pour la formule habituelle du congrès, soit un rassemblement de plus 400 personnes au mois de mars. Plusieurs alternatives sont envisagées, mais aucune n'a pour l'instant été privilégiée, compte tenu du fait que le CA souhaite d'abord consulter l'ensemble des membres quant à leur intérêt vis-à-vis les diverses formes possibles. Une consultation sous forme de sondage sera donc effectuée auprès des membres au mois de septembre. Une fois les suggestions/commentaires obtenus de la part des membres, la formule sera communiquée dans les meilleurs délais et le comité organisateur pourra se mobiliser afin d'entamer l'organisation du congrès.

Indépendamment de la formule retenue pour le congrès, le CA se penchera également sur l'offre de différentes activités virtuelles accessibles aux membres durant l'année afin de leur offrir davantage d'occasions d'échanger sur des sujets liés à la recherche en psychologie.

b) Actions qui en découlent

Un comité formé de Madame Julie Bouchard, Monsieur Mathieu Roy et Monsieur Marc Aubrey sera formé afin de créer le sondage qui sera acheminé aux membres. Au même moment où les membres seront invités à remplir le sondage (ou dans un courriel ou dans le site web), ils seront informés de l'impossibilité de tenir un congrès dans sa forme habituelle au mois de mars, mais qu'une nouvelle formule leur sera proposée.

6. Validation des dossiers en cours / à venir et de l'équipe responsable

a) Assurance responsabilité professionnelle pour les membres du CA

Une soumission a été obtenue il y a quelques mois, mais une nouvelle soumission sera obtenue et présentée au CA lors de la prochaine rencontre.

b) Comité de travail sur l'utilisation des fonds excédentaires

Le comité a produit un rapport contenant plusieurs propositions et celui-ci ne sera pas présenté lors de la prochaine rencontre du CA, mais la suivante.

c) Table de travail sur le financement

Le comité a produit un rapport contenant plusieurs propositions et celui-ci sera présenté lors d'une prochaine rencontre du CA.

d) Équité Diversité Inclusion

Un sous-comité sera formé et piloté par Madame Caroline Blais.

e) Bottin des membres et privilèges réservés aux membres

Ce point n'a pas été abordé en profondeur lors de la rencontre et est reporté à une rencontre ultérieure puisque plusieurs éléments peuvent découler de la forme que prendra le congrès.

f) Modification charte SQRP

La modification de la charte envisagée visait à ajouter un représentant des étudiants afin d'assurer une certaine forme de continuité dans les dossiers traités. Afin que cela soit possible le plus rapidement possible, une assemblée générale extraordinaire devrait être prévue avant la prochaine AGA, où une modification de la charte serait présentée, permettant ainsi l'élection d'un nouveau représentant lors la prochaine AGA.

g) Site web / réseaux sociaux

Madame Caroline Blais indique que le site web actuel ne permet pas d'optimiser les opérations liées à l'organisation du congrès puisque plusieurs tâches doivent être faites manuellement. Une refonte doit être envisagée afin de faciliter

l'organisation des congrès. Une réflexion doit aussi être faite sur l'utilisation des réseaux sociaux ainsi que l'usage du site web comme sources de diffusion d'informations. Monsieur Mathieu Roy envisage plusieurs avenues possibles et lors de la prochaine rencontre du CA, des projets concrets seront soumis. Madame Isabelle Soulières se joindra à Monsieur Mathieu Roy dans la réflexion portant sur la diffusion d'informations et Madame Caroline Blais se joindra également à Monsieur Mathieu Roy dans la réflexion portant sur la refonte du processus d'inscription au congrès. Le coût des options proposées et les fournisseurs envisagés devront être déterminés afin que le CA soit en mesure de prendre des décisions éclairées.

b) Critères membres honoraires

Actuellement, la SQRP n'a pas de critères suffisamment clairs sur lesquels se baser afin de décerner le titre de membre honoraire. À l'image de ce qui est présent au niveau des divers prix, le CA pourrait utiliser une grille détaillée afin de guider davantage le processus entourant la nomination de membres honoraires.

i) Informations congrès futurs

Certaines demandes ont été faites afin de connaître les lieux et dates des prochains congrès au moins deux ans à l'avance. Considérant l'incertitude entourant le prochain congrès, il est suggéré de reporter ce point à un moment ultérieur lorsque la planification des prochains congrès pourra être faite avec plus de certitude.

7. Date du prochain CA

Un sondage sera envoyé aux membres du CA afin de planifier la prochaine rencontre qui devrait avoir lieu dans la première semaine du mois de septembre.

8. Varia

Aucun point n'a été soulevé

9. Levée de la réunion

Madame Isabelle Charbonneau propose la levée de la réunion. La rencontre est levée à 11h05.